

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Cible de l'ONU : 12.6 - Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité

Indicateur 12.i7 : Nombre Projets d'écologie industrielle et territoriale

Concepts et définitions

Définition de l'indicateur:

L'indicateur « **Projets d'écologie industrielle et territoriale** » comptabilise le nombre de projets d'écologie industrielle et territoriale mis en place en France métropolitaine par les entreprises membres de l'association Orée.

Concepts :

L'**écologie industrielle et territoriale** (EIT) parfois appelée symbiose industrielle, est un mode d'organisation inter-entreprises qui s'appuie sur l'échange de ressources ou la mutualisation de moyens. Elle désigne les démarches collectives volontaires menées sur un territoire en vue d'économiser les ressources (eau, énergie, déchets) ou d'en améliorer la productivité.

L'EIT peut concerner le partage d'infrastructures, d'équipements (réseaux de chaleur, outils ou espaces de production, etc.), de services (gestion collective des déchets, plans de déplacements inter-entreprise, etc.), de matières (les déchets des uns deviennent des ressources pour les autres). Cette démarche a été introduite en France à la fin des années 90.

Champ :

France métropolitaine

Commentaires :

L'écologie industrielle et territoriale constitue un mode d'organisation viable et durable. L'indicateur « Nombre de projets d'écologie industrielle et territoriale » permet de rendre compte de l'étendue de ce mode d'organisation en France.

L'indicateur « **Nombre de projets d'écologie industrielle et territoriale** » est un indicateur complémentaire¹ aux indicateurs Onusiens et peut être rattaché à la cible ONU 12.6.

Méthodologie

Méthode de calcul :

Cet indicateur est calculé grâce au recensement du nombre de démarches d'écologie industrielle et territoriale effectuées à fréquence variable par OREE.

Désagréations retenues :

Néant

Autres désagréations disponibles :

Néant

Source des données

Description :

Les données utilisées pour calculer cet indicateur sont issues des dénombrements, effectués par l'association Orée, des démarches d'écologie industrielle et territoriale mises en place par les entreprises membres de cette association.

Périodicité :

Apériodique. Dernières données 2016, prochaines données prévues fin 2018.

Commentaires (ex. comparabilité dans le temps et dans l'espace) :

Cet indicateur ne peut pas être comparé à l'échelle européenne ou internationale.

Références / Publications

[SDES : 10 indicateurs clés pour le suivi de l'économie circulaire - Édition 2017](#)

¹ *Un indicateur complémentaire est un indicateur ne pouvant pas être rattaché à un indicateur onusien car trop dissimilaire ; mais pouvant être rattaché à une cible ONU la plupart du temps.*